



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 22 septembre 2020, s'est réuni le mardi 29 septembre 2020 à 14h30 à huis clos au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Myriam LAZREUG, Patrick ISNARD, Alexane ISNARD, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Nicole NUTINI
Madame Magali CONESA
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

PROCURATION :

Madame Nicole NUTINI à Monsieur le Maire
Madame Magali CONESA à Madame Nora ADDAD
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Monsieur Paul EUZIERE

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté les procès-verbaux des séances des 7 et 10 juillet 2020.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

2020 - 123 MISS GRASSE 2020
ADOPTION DES TARIFS

2020 – 152 HUIS CLOS

- **APPROUVER** le huis-clos pour la séance du conseil municipal du 29 septembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 2 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix).

**2020 - 116 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTION**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le règlement intérieur du conseil municipal de la ville de GRASSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD.

2020 - 117 DROIT A LA FORMATION DES ELUS LOCAUX

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les orientations de formation telles que présentées ci-dessus.
- **ADOPTER** le principe d'allouer, dans le cadre de la préparation budgétaire annuelle une enveloppe d'un montant de 11613 euros pour une année pleine correspondant à 2% du montant théorique des indemnités des élus.
- **DECIDER** d'inscrire pour l'année 2020 un crédit de dépenses de formation de 6775 euros.
- **AUTORISER** le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget 2020 Chapitre 65-021-6535.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 118 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS
MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les créations et suppressions de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2020 et suivants.
- **APPROUVER** les tableaux des emplois et des effectifs communaux annexés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 2 voix contre : Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD.

**2020 - 119 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES AU COURS DES MOIS
DE JUIN A AOUT 2020**

Madame Valérie COPIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

**2020 - 120 VENTE DE PARCELLES SISES BOULEVARD EUGENE CHARABOT
ET D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ALLEE JEAN MOULIN
DECLASSEMENT PREALABLE**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** les documents établis par M. FLAUGNATTI, géomètre-expert, annexés à la présente, portant sur les Etats Descriptifs de Division en Volume des parcelles cadastrées Section BD n°256 et 257, et sur les zones non-aedificandi
- **APPROUVER** le déclassement par anticipation conformément aux dispositions de l'article L. 2141-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques :
 - de la partie du domaine public d'une superficie de 121 m² qui jouxte l'Allée Jean Moulin de teinte orange au Plan de division foncière,
 - des volumes n°5 et 6 de la parcelle Section BD n°257,
 - du volume n°1 de la parcelle Section BD n°256
- **ADOPTER** le principe de la vente des parcelles BD n°249 (5 m²), n°251 (6 m²), n°253 (10 m²), la parcelle BD n°316 détachée du Domaine public (121 m²) située allée Jean Moulin, les volumes n°5 et 6 de la parcelle BD n°257 d'une assiette foncière de 233 m², et le volume n°1 de la parcelle BD n°256 d'une assiette foncière de 188 m² pour montant total de 90 000 € à la SCI Hôtel des Parfums ou tout autre société créée à cet effet se substituant dans ses droits ; ceci sous la condition suspensive de la purge des recours contre le permis de construire obtenu sur l'assiette foncière incluant les parcelles précitées.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à effectuer toutes les demandes et formalités requises en vue de ces déclassements et à signer tous les actes à intervenir, notamment l'acte authentique constatant le transfert de propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 8 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD.

**2020 – 121 RENOUVELLEMENT URBAIN
OPERATION FACADES SUR LE BOULEVARD VICTOR HUGO
MISSION CONFIEE A LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX PROPRIETAIRES**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** les modalités de versement des subventions dans les conditions ci-avant rapportées sur l'opération façades sur le boulevard Victor Hugo ;
- **APPROUVER** la mission annuelle d'animation et de pilotage confiée à la SPL Pays de Grasse Développement pour la durée de l'opération ;
- **DIRE** que ces sommes seront inscrites aux Budgets de la Ville correspondants.

**2020 - 122 CHALETS FOIRE AUX SANTONS ET AUX CRECHES 2020
ADOPTION DES TARIFS**

Madame Aline BOURDAIRE

- **ADOPTER** les tarifs « Location de chalets »,
 - Caution pour réservation d'un chalet par les exposants : 100 € TTC
 - Location chalet foire aux santons et aux crèches :
Espace commercial de 7,20m² - (chalet de 3m x2, 40) (par jour électricité comprise)
du 5 et 6 décembre 2020 : 50 € TTC
 - Location espace food truck, espace restauration
(Électricité comprise) pour le week-end du 5 et 6 décembre 2020 50 € TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 123 RETIREE

**2020 - 124 ESPACES PUBLICS - DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION
DES PLACES MOREL, ROUACHIER, FOUR NEUF ET VERCUEIL**

Monsieur François ROUSTAN

- **APPROUVER** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la ville de Grasse et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la ville ladite convention et les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne sont pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 125 BUDGET PRINCIPAL
REPRISE D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECOUVRABILITE
SUR COMPTE DE TIERS**

Madame Catherine BUTTY

- **DECIDER** de la reprise de la provision semi budgétaire pour risque d'irrecouvrabilité, d'un montant de 44 343,91 euros sur le budget principal 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 126 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 1 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2020 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 127 BUDGET PRINCIPAL
ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** les admissions en non-valeur annexées à la présente délibération :
7 443,83 € au compte 6541
6 571,72 € au compte 6542
- **DIRE** que les montants sont inscrits aux comptes 6541 et 6542 du budget 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 128 BOURSES ELITES
ADOPTION - ATTRIBUTION**

Monsieur Gilles RONDONI

- **ATTRIBUER** une bourse de : 800 € à NAKACHE Maryline
- **ATTRIBUER** une bourse de : 800 € à DALMASSO Pauline
- **ATTRIBUER** une bourse de : 450 € à SOPOSKI Roza
- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à CARMONA Hugo
- **ATTRIBUER** une bourse de : 400 € à BOUSREZ Céline
- **ATTRIBUER** une bourse de : 200 € à BRUGNEAUX Michael

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 129 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
EDITION ET MISE EN VENTE D'UN CATALOGUE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE A LA
REGIE DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** l'édition et la mise en vente du catalogue de l'exposition temporaire du MAHP, intitulée « *Bicentenaire, Charles Nègre – Un artiste protéiforme* ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 130 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
ENTRÉES ET SORTIES DES STOCKS DE LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** la sortie des catalogues du stock de la régie de recettes du MAHP, mis en don dans le cadre des actions de promotion des musées de Grasse ;
- **AUTORISER** l'intégration des quantités des produits cités ci-dessus et destinés à la vente, dans les stocks de la régie de recettes du MAHP.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 131 ESPACES PUBLICS
HOMMAGES PUBLICS POUR LES ESPACES ET LIEUX PUBLICS**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la présente dénomination : « Square Charles Pasqua ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix).

**2020 - 132 RESEAUX ELECTRIQUES
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE BASSE TENSION DE LA TRAVERSE
DU JARDIN PUBLIC
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 06 (SDEG.06)**

Madame Nicole NUTINI

- **DONNER SON ACCORD** pour la réalisation des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique du boulevard Carnot et de la Traverse du Jardin Public,
- **PRENDRE** acte de la dépense des travaux évaluée à 14 250 €HT selon l'estimatif établi le 19 septembre 2020,
- **CONFIER** au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences,

- **CHARGER** le Syndicat de solliciter la subvention du département des Alpes-Maritimes au titre du programme « Environnement »,
- **S'ENGAGER** à inscrire au budget de la Ville en 2020 les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 133 DELIBERATION CONCERNANT LE COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS DES COMMUNES DE : CARROS, DRAP, GATTIERES, LA TRINITE, MENTON, VILLENEUVE LOUBET

Madame Murièle CHABERT

- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 134 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE BIOT RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de BIOT concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020/2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 135 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE CAGNES SUR MER RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de CAGNES SUR MER concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 136 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE GOURDON
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de GOURDON concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 137 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE MOUGINS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de MOUGINS concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 138 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de MOUANS-SARTOUX concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 139 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE VALLAURIS GOLFE-JUAN
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de VALLAURIS GOLFE-JUAN concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 140 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE
TARIFS 2021**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** la grille des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure ci-dessous ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents se rapportant à l'application desdits tarifs, au recouvrement ou à la mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, objet de la présente délibération ;

Dispositifs	Superficies	Tarifs 2020 (par m²)	Tarifs 2021 (par m²)
Publicités et Préenseignes	Non numériques <= 50 m ²	Non numériques 21,10 €	Non numériques 21,40 €
	> 50 m ²	42,20 €	42,80 €
	Numériques <= 50 m ²	Numériques 63,30 €	Numériques 64,20 €
	> 50 m ²	126,60 €	128,40 €
Enseignes	<= 7 m ²	Exonération	Exonération
	<= 12 m ²	21,10 €	21,40 €
	<= 50 m ²	42,20 €	42,80 €
	> 50 m ²	84,40 €	85,60 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 141 STATIONNEMENT
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE LOCATION D'EMPLACEMENTS DE
STATIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA REGIE DES PARKINGS
GRASSOIS**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention de location d'emplacements de stationnement entre la ville de Grasse et la Régie des Parkings Grassois,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la ville ledit avenant et les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne sont pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 142 STATIONNEMENT
CONVENTION DE LOCATION D'EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT ENTRE LA
VILLE DE GRASSE ET LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** la convention de location d'emplacements de stationnement entre la ville de Grasse et le département des Alpes-Maritimes,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la ville ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne sont pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 143 CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2020**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020. Imputation : Service Jeunesse,
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 144 DEVELOPPEMENT DURABLE
PLAN DE MOBILITE DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE GRASSE**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** le Plan de Mobilité de l'administration de la ville de Grasse,
- **AUTORISER** la transmission du Plan de Mobilité à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la Convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 145 ACTION CŒUR DE VILLE
SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION OPERATIONNELLE ENTRE LA VILLE
DE GRASSE, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE ET ACTION
LOGEMENT**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de l'avenant à la convention opérationnelle entre la Ville, la Communauté d'agglomération et Action Logement, joint à la présente délibération,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 146 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant 2 œuvres et 1 document appartenant à Monsieur Yves CRUCHET.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 147 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES
CARCERALES**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention pour contribuer au développement des collections dans les bibliothèques carcérales grassoises

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 148 VIE ASSOCIATIVE
DEMANDE D'EXONERATION PARTIELLE DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES
SUITE AU COVID-19**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accorder une remise gracieuse ou exonération partielle du montant des locations de salles municipales mises à disposition aux associations pour la période allant du 16 mars au 18 mai 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 149 MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES – ENLEVEMENT GARDIENNAGE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Monsieur Alexandre GAIFFE

- **DIRE** que ces tarifs rentreront en vigueur à compter de la parution au Journal Officiel de la République Française N°0198 du 13 août 2020 – texte N°8.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 150 EVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU CONSERVATOIRE

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à demander dès aujourd'hui aux familles inscrites et aux futures inscrites au conservatoire de musique leurs avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 et l'autorisation d'accès au compte CAF pour les familles non-imposables.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 151 BATIMENTS COMMUNAUX
SUBVENTION INVESTISSEMENT LEC COLONIE LE NOYER EN CHAMPSAUR**

Monsieur Jean-François LAPORTE

- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits aux budgets 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 30 septembre 2020,

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse